



Action Globale Innovante pour la Région

Prix 2008 : AGIR pour l'énergie du futur

Pour répondre aux enjeux du changement climatique, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a engagé un dispositif d'actions ambitieux de développement des économies d'énergie et des énergies renouvelables intitulé « AGIR pour l'énergie ».

Pour soutenir les initiatives des associations et des petites entreprises, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé en 2008 le Prix « Agir pour l'énergie du futur », décerné aux meilleures innovations et projets proposés pour développer les économies d'énergie.

Le prix a pour objectif de mettre en évidence des expériences originales, c'est-à-dire des initiatives, méthodes, actions, produits, dont le caractère exemplaire et innovant doit être valorisé et partagé.

Prix d'honneur 2008

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
www.regionpaca.fr



6 prix ont été attribués le 7 novembre 2008 parmi 33 demandes

Prix d'honneur 2008



Le lauréat

Les AMIS DES MARAIS DU VIGUEIRAT

Les Cabanes de l'Etourneau à Mas-Thibert (13)

Tél. 04 90 98 79 40 – Fax 04 90 98 79 80

sites : www.life-promesse.org

et www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.fr

Adresse mail : marais-vigueirat@espaces-naturels.fr

Nom du responsable du projet : M. Jean-Laurent LUCCHESI, directeur

Espace naturel protégé, les Marais du Vigueirat sont voués à la préservation du patrimoine naturel : leur accès est réglementé. Il s'agit d'un site privilégié ouvert aux touristes.

Le projet

Démarche écoresponsable aux Marais du Vigueirat en Camargue : vers un équilibre énergétique (programme européen Life PROMESSE)

Des activités touristiques sont pratiquées sur le site naturel des marais du Vigueirat. Afin de les rendre éco-responsables, l'action de cette association a consisté à organiser de 2003 à 2007, une réduction des aspects négatifs de ces activités, notamment au niveau des émissions de gaz à effet de serre (chauffage, électricité, déplacements). Ces actions ont bénéficié d'une certification EMAS (système de Management Environnemental et d'Audit), reconnue au niveau européen, et dont l'ensemble des travaux a porté sur 7 bâtiments totalisant 874 m² de surface chauffée.

Elles ont été de différentes natures :

- sensibilisation des occupants
- mise en place d'appareils efficaces (étiquette A+ pour l'électroménager)
- isolation par l'extérieur (à base de roseaux de Camargue broyés), isolation des combles par ouate de cellulose, remplacement des ouvrants, mise en place d'un puits provençal
- installation d'une chaufferie bois, de chauffe-eau solaires et générateurs photovoltaïques
- installation d'une éolienne (prévue pour 2009)
- étude pour l'acquisition de véhicules électriques ou pour l'utilisation d'huiles végétales recyclées

Ces actions ont d'ores et déjà permis de diviser par moitié les consommations de chauffage du site (en énergie primaire) et de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre. 100% des besoins de chaleur sont couverts par les énergies renouvelables.

Autres projets retenus

dans le cadre du Prix 2008 « AGIR pour l'énergie du futur »

1er prix ECOPOLENERGIE

2ème prix ENERGY 21 SARL

3ème prix ADRETS (Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services)

Prix « autoréhabilitation pour les économies d'énergie » Compagnons Bâtitseurs Provence

Prix spécial du jury CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie)